

## DOSSIER

---

*La Maison-Dieu*, 203, 1995/3, 85-96

André GUITTON

### I

## L'ÉVOLUTION DE LA DÉVOTION EUCHARISTIQUE DANS UNE CONGRÉGATION RELIGIEUSE

LA dévotion envers l'Eucharistie s'est développée au XIX<sup>e</sup> siècle en France de façon singulière. Elle s'est traduite en des formes nombreuses, œuvres d'adoration, de catéchèse, de sanctification du dimanche, de formation chrétienne, d'entraides caritatives... Parmi elles, il convient de noter les congrégations eucharistiques nouvelles. Dans un article consacré aux instituts religieux qui sont sous le vocable du « Saint-Sacrement<sup>1</sup> », le P. G. Vassalli n'en compte pas moins de trente-cinq qui ont été fondées au XIX<sup>e</sup> siècle, dont dix en France entre 1800 et 1860. La Congrégation du Saint-Sacrement, fondée à Paris en 1856 par saint Pierre-Julien Eymard, fait partie de cette liste.

Pour qui a conscience des changements survenus en l'espace de quelques décennies, des questions ne manquent pas de se poser, et de multiples façons. Concernant

---

1. G. VASSALLI, « Santissimo Sacramento » dans *Dizionario degli istituti di Religione*, Rome, 1988, t. 8, col. 819-842 ; en particulier la liste des instituts, col. 838-839.

l'œuvre du P. Eymard, quelle a été sa pensée fondatrice ? À quels besoins a-t-il voulu répondre ? Dans quelle mesure une intuition neuve et féconde au XIX<sup>e</sup> siècle est-elle valable aujourd'hui ? Si oui, à travers quels changements, quelles transformations ? Autant de questions auxquelles je m'efforcerai de répondre avec l'apport de l'histoire et à la lumière du concile Vatican II. Mon propos n'est pas de procéder à une étude systématique, mais de relever quelques aspects de la vie de la Congrégation du Saint-Sacrement, en m'attachant plus spécialement à ce qui a trait à l'adoration.

### Un peu d'histoire

#### *À l'origine de la Congrégation du Saint-Sacrement*

Situons brièvement le fondateur<sup>2</sup>. Né à La Mure d'Isère en 1811, ordonné prêtre à Grenoble en 1834, Pierre-Julien Eymard a été d'abord vicaire, puis curé dans son diocèse. Attiré par la vie religieuse, il entre en 1839 chez les Maristes, où il est successivement directeur spirituel au collège de Belley, assistant du P. Colin et visiteur général à Lyon, enfin directeur du collège de La Seyne-sur-Mer.

Au cours de son ministère lyonnais, sa vie s'oriente de plus en plus vers l'Eucharistie. Des grâces spéciales, à Saint-Paul de Lyon en 1845, à Fourvière en 1851, à La Seyne en 1853 le poussent à entreprendre quelque chose de grand pour l'Eucharistie.

C'est finalement à Paris qu'il obtient de l'archevêque, Mgr Sibour, l'autorisation de fonder la « Société du Saint-Sacrement ». Dès lors, il quitte la Société de Marie. Les débuts sont modestes, mais il est animé par un zèle

2. Sur l'itinéraire du P. Eymard, cf. L. SAINT-PIERRE, « *L'Heure* » du Cénacle dans la vie et les œuvres de Pierre-Julien Eymard, Lyon, 1969. Pour sa vie, je me permets de renvoyer à la biographie que j'ai publiée : *Pierre-Julien Eymard, apôtre de l'Eucharistie*, Paris, 1992.

ardent. En 1864, il fonde à Angers la Société des Servantes du Saint-Sacrement. Lorsqu'il meurt en 1868, son Institut compte cinquante religieux et six communautés, dont deux à Bruxelles.

Sa vocation naît d'une double constatation :

— d'une part que l'Eucharistie est le remède à l'indifférence religieuse qui s'étend de façon singulière dans l'Église ;

— et que d'autre part elle n'est pas honorée comme il convient. Il faut un corps religieux qui se consacre à cette tâche.

Elle est ainsi au confluent d'une vie liturgique qui se veut intense, et d'une exigence missionnaire qu'il cherche à traduire dans des œuvres adaptées.

#### *Une forme de vie nouvelle*

Les Constitutions qui codifient cette forme de vie nouvelle dans l'Église portent cette double orientation, que l'on pourrait résumer dans le langage eymardien : adorer et faire adorer. Mais ne nous trompons pas sur la visée du fondateur. Il ne s'agit pas seulement d'un Institut de prêtres (ou de frères) adoreurs, mais d'un Institut apostolique. À son premier compagnon de Cuers, plutôt attiré par la seule vie adoratrice, il écrivait : « Une vie purement contemplative ne peut être pleinement eucharistique : le foyer a une flamme. » (Lettre du 1<sup>er</sup> mai 1861.)

Qu'il suffise de retranscrire le n° 2 des Constitutions où il détermine la fin de son Institut :

La raison suprême de l'Institut consiste tout entière à donner et à dévouer, sous la conduite et les auspices de l'immaculée Vierge Marie, à Notre Seigneur Jésus Christ présent jour et nuit dans l'Eucharistie pour l'amour des hommes, de vrais et perpétuels adoreurs de son amour, et à lui former de généreux

apôtres de sa gloire et de zélés propagateurs de son amour, afin que le Seigneur Jésus soit toujours adoré en son sacrement et glorifié socialement dans le monde entier<sup>3</sup>.

Au chapitre suivant, il pose les bases du « service d'adoration » :

Que nos religieux sachent qu'ils ont été choisis et qu'ils ont fait profession pour se dévouer avant tout au service de la divine Personne de Jésus Christ, notre Roi et notre Dieu, véritablement, réellement et substantiellement présent dans son sacrement d'amour<sup>4</sup>...

Un service dont l'esprit et la pratique sont décrits dans les chapitres suivants, et qui occupe une place prééminente dans le style de vie. Que rien ne soit fait au détriment du service d'adoration. C'est au chapitre 25 seulement que le fondateur propose de quelle façon nos religieux « doivent glorifier la sainte Eucharistie » et s'engager dans des formes d'apostolat spécifiques.

En réalité, si le P. Eymard a été un grand contemplatif, il a été également un apôtre et un missionnaire. Il était souvent sur les routes, soit pour prêcher à ses communautés, soit pour répondre aux demandes des curés et assurer des retraites paroissiales ou des triduums d'adoration... Il organise à Marseille, pour les fidèles, l'Agrégation du Saint-Sacrement. À Paris, avec l'aide de laïcs, il crée l'œuvre de la Première communion des adultes. Il rassemble des jeunes des faubourgs qui n'ont pu être catéchisés, il les forme et les prépare à la première communion et à la confirmation.

L'extension de l'Institut en Europe, en Amérique, en Australie puis en Afrique et en Asie va élargir le champ d'action de la Congrégation. En bien des endroits, la fondation d'une communauté s'accompagne de la prise en charge d'une paroisse. Mais la forme de vie demeure,

3. *Constitutions de la Congrégation du Très Saint-Sacrement*, Montréal, 1947, n° 2.

4. *Ibid.*, n° 6.

presque inchangée pendant un siècle, avec la prééminence de l'adoration sur les autres activités. Souvent, les églises sont des sanctuaires, certains nationaux, où le Saint-Sacrement est exposé de façon permanente à la vénération des fidèles. Les communautés sont des centres d'adoration et d'accueil auxquels les laïcs participent, notamment avec l'Agrégation. Dès l'origine, des religieux prennent part à l'essor des congrès eucharistiques. Certains sont au service des prêtres avec l'Association des prêtres adoreurs.

### *Une approche de l'Eucharistie posttridentine*

Nul ne fait grief au P. Eymard d'avoir été tributaire de la théologie et de la pratique de son époque. Dans ce contexte, l'Eucharistie apparaît en premier lieu comme le sacrement de la Présence. Dans la rédaction des Constitutions, non seulement il reprend fidèlement les termes mêmes du concile de Trente concernant la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie, mais il suit également l'ordre du Concile en traitant, après l'adoration et l'office divin, de la célébration de la sainte messe et de la sainte communion. L'aspect « présentialiste » en est d'autant affirmé.

Dans la pratique de la Congrégation, quelques faits méritent d'être relevés. Tout d'abord, l'exposition du Saint-Sacrement est en soi perpétuelle et toujours solennelle. Les communautés assurent un service d'adoration permanent durant le jour, et quelques nuits par semaine suivant les effectifs. L'idéal, rarement atteint, c'est une communauté qui compte plus de vingt religieux, ce qui permet un service ininterrompu d'adoration.

Il s'agit d'un culte festif, et d'autant plus solennel que la fête est plus importante. Dès lors, le trône d'exposition revêt une décoration florale et un luminaire selon la qualité de la fête. Que l'on se souvienne de la splendeur des journées d'adoration perpétuelle dans les paroisses !... Le P. Eymard rêvait d'une Fête-Dieu perpétuelle par sa munificence et sa ferveur.

Autre point qui nous paraît impensable aujourd'hui : la coutume de célébrer la messe devant le Saint-Sacrement exposé. On se prévalait d'un « privilège ». Toute pratique engendrant sa justification, on pensait affirmer de la sorte de façon incontestée la nécessité de la permanence de l'adoration, comme si la messe n'était pas en elle-même l'adoration par excellence.

Enfin, très tôt, alors que les Constitutions prévoyaient selon les directives romaines, l'usage du baldaquin pour l'exposition avec l'ostensoir, on utilisa le manteau royal. L'initiative en revint au P. de Cuers lors de la fondation de la communauté de Marseille en 1859. Ce qui n'avait été qu'une concession à l'origine devint, aux environs de 1880, la façon la plus répandue d'exposer le Saint-Sacrement dans les églises de la Congrégation. On entendait affirmer de la sorte la royauté sociale du Christ. Dès lors, les prescriptions de la liturgie concernant le culte de l'Eucharistie en dehors de la messe tendaient à devenir comme le cérémonial d'une cour royale. Une telle approche était courante à cette époque. Il n'est que de rappeler la forme triomphale de la procession de clôture des congrès eucharistiques, et cela jusqu'en 1955.

En relevant ces quelques points qui touchaient à la forme de vie des communautés, il convient, pour ne pas sombrer dans la caricature, de considérer l'œuvre dans son ensemble, notamment dans le cadre d'une vie chrétienne ressourcée à l'Eucharistie<sup>5</sup>.

### À la suite de Vatican II

Le renouveau liturgique a promu, entre autres, une meilleure compréhension du mystère eucharistique et a

---

5. Sur ce point, on peut se référer à l'ouvrage de SAINT-PIERRE déjà cité, ou à la thèse, récemment éditée, de M. BARBIERO, *Vita eucaristica e vita religiosa in S. Pierre-Julien Eymard (1811-1868)*, Vérone, 1991. À partir des textes du fondateur, notamment des Constitutions, l'auteur esquisse une synthèse d'une grande richesse.

provoqué, de ce fait, une remise en question de coutumes bien établies. En France, la prise en charge par des communautés du Saint-Sacrement de paroisses urbaines autour des années 1960 ouvre de nouveaux champs d'activités. De la même façon, à l'initiative du P. Michel-Jean, la *Revue eucharistique du clergé* change de titre et de contenu en prenant le nom de *Parole et Pain* : elle va accompagner la réforme liturgique promue par Vatican II. Un changement qui révèle un dépassement.

Pour les instituts religieux, l'événement le plus important au cours des années qui ont suivi le Concile a été la réélaboration des constitutions. Dans la Congrégation du Saint-Sacrement, ce fut l'œuvre des chapitres généraux de 1969 à 1981. Les changements sont nés d'une nouvelle interprétation du charisme du fondateur et de l'apport doctrinal de Vatican II.

### *Une nouvelle approche du fondateur et de son œuvre*

Dans sa thèse publiée en 1968, le P. Saint-Pierre avait introduit la notion du temps dans la pensée du P. Eymard. Il traçait l'évolution de sa perception de l'Eucharistie et de ses exigences. C'est à travers des « passages » successifs qu'il avait pris conscience des dimensions de sa mission. Dès lors, tous ses écrits ne revêtaient pas la même valeur, les plus riches étant ceux de sa dernière période.

D'autre part, le P. Eymard avait fondé autre chose qu'une œuvre adoratrice. Lorsque s'affirme sa vocation de fondateur, il revendique son originalité par rapport à d'autres œuvres analogues, en soulignant fortement que « nous voulons prendre toute la pensée eucharistique » (lettre au P. de Cuers, 31 mars 1856). Ou encore, comme il l'écrivait à l'une de ses dirigées : « Nous prenons tout le Saint-Sacrement » (à Virginie Danion, 24 août 1857). Ces affirmations, qui n'avaient guère été relevées jusque-là, revêtaient dans le contexte de Vatican II une force singulière.

### *Une nouvelle approche de l'Eucharistie*

Enfin, le Concile, même s'il n'avait pas traité directement de l'Eucharistie, situait la célébration au centre de l'activité liturgique et missionnaire de l'Église. Dépassant la division tripartite de Trente, il la considérait comme le mémorial de la Passion et de la Résurrection du Seigneur qui actualise dans l'Église, à travers les rites, le mystère du salut. L'acte de la célébration est mis en valeur. Les instructions qui suivirent, notamment *Eucharisticum mysterium* (25 mai 1967), rappelèrent la légitimité du culte de l'Eucharistie en dehors (ou après) la messe et posaient les principes d'une saine compréhension du mystère eucharistique en sa totalité.

### *Le travail des chapitres généraux*

Il serait trop long de décrire le travail des chapitres généraux de renouveau de 1969 et de 1971, qui aboutirent à la rédaction d'une Règle de vie « *ad experimentum* ». Confirmée en 1975, amendée et adoptée en 1981, elle fut présentée au Saint-Siège et approuvée en 1984.

Parmi les éléments qui ont contribué à reformuler l'expression de notre vie et de notre mission, il convient de noter :

- l'importance de la Parole de Dieu,
- le rôle de la communauté religieuse comme lieu d'une vie fraternelle,
- la place centrale de la célébration eucharistique,
- le lien entre Église et Eucharistie,
- le souci de renouveler la vie d'adoration,
- la dimension « sociale » de l'Eucharistie et l'attention aux pauvres,
- la prise en compte du dialogue œcuménique.



### *Une nouvelle Règle de vie*

Pour illustrer notre propos, voici le début du numéro de la Règle de vie qui décrit notre mission :

À la suite du père Eymard, notre mission est de répondre aux faims des hommes, à partir de l'amour de Dieu manifesté dans l'Eucharistie.

Vivant du Pain donné pour la vie du monde, nous annonçons dans l'action de grâce la Pâque du Christ et nous accueillons le Seigneur Jésus dans sa présence eucharistique par une prière prolongée d'adoration et de contemplation<sup>6</sup>...

Après avoir rappelé les exigences fondamentales de « l'appel de l'Évangile » et la « réponse radicale » que propose la vie religieuse, le chapitre 3 décrit la vocation spécifique des religieux du Saint-Sacrement sous le titre « En mémoire de moi ». Il s'ouvre ainsi :

Appelés à vivre en communauté eucharistique, nous cherchons par notre vocation et notre manière de vivre, à porter un témoignage explicite de la vie du Christ qui jaillit en ce Sacrement.

La célébration du mémorial du Seigneur est au centre de notre vie personnelle et communautaire. Elle est le point de départ de notre saisie de l'Eucharistie et inspire notre prière et notre engagement. [N° 21.]

Les numéros suivants décrivent le rassemblement « autour de la table de la Parole et du Pain », en soulignant le rôle de l'Esprit-Saint. L'adoration est proposée dans sa relation avec la célébration :

Nous intériorisons la célébration de sa Pâque [du Seigneur] par une prière qui fait de toute notre vie un prolongement de nos eucharisties. [N° 28.]

---

6. *Règle de vie de la Congrégation du Saint-Sacrement*, Rome, 1985, n° 3.

Elle est située comme « une réponse à la Présence » et « dans le dynamisme de l'Eucharistie ». L'exposition du Saint-Sacrement trouve sa place, à la suite d'*Eucharisticum mysterium* : elle « évoque la célébration du Mémorial du Seigneur ».

Enfin, cette grâce de l'adoration eucharistique n'est pas le monopole de quelques privilégiés. Elle est une grâce largement répandue dans le peuple de Dieu. C'est pourquoi nous accompagnons tous ceux que le Seigneur appelle ainsi « pour qu'ils s'inspirent de l'Eucharistie dans toute leur vie et leur témoignage » (n° 43).

Une dernière remarque concernant notre mission : à la suite du P. Eymard, nous cherchons à percevoir « quelle force de renouvellement l'Eucharistie constitue pour l'Église et pour la société ». À la suite de Vatican II qui a situé l'Eucharistie comme « source et sommet de l'évangélisation », les numéros qui traitent des diverses formes de ministère et d'apostolat se réfèrent constamment à ce principe.

### En guise de conclusion

Pour être propres à un institut religieux, ces rappels ne sont pas sans intérêt. Dans la tradition de l'Église catholique, le culte de l'Eucharistie après la messe est une richesse à explorer et à promouvoir. Elle ne s'oppose pas au dialogue œcuménique, si du moins nous savons la présenter à la suite d'*Eucharisticum mysterium* et du rituel romain.

#### *Des situations diverses*

Concrètement, les situations pastorales sur ce point sont très diverses :

— Ou bien on ignore entièrement cette dimension du culte eucharistique, comme s'il s'agissait d'une réalité

dépassée. Ou encore, comme on l'entend parfois, comme si la célébration se suffisait à elle-même au point d'exclure toute autre expression.

— Ou bien on conserve, ou l'on réintroduit les formes traditionnelles de l'exposition du Saint-Sacrement — ainsi une heure le premier vendredi du mois, une après-midi par semaine — mais sans faire l'effort d'une catéchèse adaptée. Dès lors, l'adoration devient une pratique pieuse au même titre que le chemin de croix ou le rosaire...

Face à ces manques ou à ces défis, on peut faire les propositions suivantes concernant l'adoration eucharistique.

#### « Évangéliser » l'adoration

Une catéchèse de l'adoration eucharistique suppose une catéchèse de la célébration elle-même. L'adoration n'est pas quelque chose d'extérieur à la messe, elle en est un élément constitutif. Que serait un renouveau liturgique si la célébration eucharistique n'était pas adoration, si elle n'introduisait pas à une relation privilégiée avec le Christ dans la foi et l'amour, si nous ne nous laissons pas entraîner en lui vers le Père sous l'action de l'Esprit-Saint pour accomplir la mission qui nous est confiée ? À ce niveau, il convient de noter la place privilégiée de l'écoute de la Parole de Dieu dans la liturgie, avec les silences et les chants qui peuvent l'accompagner : elle doit introduire à la contemplation de l'action de Dieu en nos vies et susciter prière et engagement.

#### *Intérioriser la Pâque du Seigneur*

Dans le prolongement de la célébration et en lien avec elle, l'adoration eucharistique tend à promouvoir « une intériorisation » de ce que nous avons célébré. Souvent, la prière d'action de grâces s'achève par des formules laconiques si denses, que nous risquons de les oublier sitôt proférées.

Fais que nous devenions ce que nous avons reçu...

Fais-nous pénétrer d'un cœur pur ce que nous avons célébré dans ces rites saints.

Des formules qui expriment le lien entre la célébration liturgique et notre conduite dans notre vie quotidienne. Elles sont une demande pour que l'Eucharistie effectuée dans le concret de nos existences ce qu'elle signifie.

Il y a là un champ immense pour la prière et qui ouvre à la contemplation. « Faites ceci en mémoire de moi. » Nous n'aurons jamais fini de découvrir dans la foi et l'amour la richesse et les exigences de ce commandement de Jésus.

### *Entrer dans la construction de l'Église*

Enfin, une dernière note. Souvent l'adoration eucharistique apparaît comme le jardin secret d'une prière intimiste : Jésus et moi... En réalité, à la différence d'autres pratiques, elle est en soi liée à la conservation des saintes espèces. Or, il est bon de le rappeler, la sainte Réserve dans nos églises est en premier lieu pour le viatique des mourants et la communion des malades. Ainsi, la prière qui s'en inspire ne peut être qu'ecclésiale.

Cela est signifié de façon particulière lorsque le Saint-Sacrement est exposé. Le rituel ne prévoit pas davantage de fleurs, ou plus de cierges. Il demande que soient utilisés les signes mêmes de la célébration : l'ostensoir ou le ciboire posé sur l'autel ou en lien visible avec lui, le même luminaire, la lecture savoureuse de la Parole de Dieu et aussi une communauté chrétienne qui se réunit.

Dès lors, il y a un espace « pour que notre vie entière soit illuminée et pénétrée par le mystère pascal » (*Règle de vie*, n° 32).

André GUITTON